



Bulletin de Santé du Végétal HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

N°16 – 21 novembre 2024

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS PONCTUELLES REALISEES DEPUIS 15 JOURS

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département	Département	Département	Département	Département	Département
	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76
Nb d'observations	4	/	1	1	2	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piègeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
<i>Spodoptera littoralis</i>			2	2		
<i>Lygus rugulipennis</i>			2	2		
nombre d'établissements participants aux dispositifs de piégeage						

POINT METEOROLOGIQUE

La météo a été marquée par une semaine 46 globalement sèche et ensoleillée mais qui a laissé place à des précipitations de nouveau importantes en semaine 47 suivies par un net refroidissement des températures avec un épisode de neige en cours.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures ou vos plantes finies !

Inscrivez-vous auprès de l'animateur :
damien.loisel@fredon-normandie.fr



Retrouvez gratuitement le
BSV HORTICULTURE ET
PEPINIERE sur le site de
[FREDON Normandie](https://www.fredon-normandie.fr)



Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de [DRAAF
Normandie](https://www.draaf-normandie.fr)

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



SOMMAIRE

Horticulture.....	3
Les ravageurs.....	3
Cicadelles.....	3
Les maladies.....	3
Oïdium.....	3
Suivi piégeages.....	4
Pépinière.....	5
Les ravageurs.....	5
Cochenilles.....	5
Chenilles.....	6
Psylles.....	6
Pucerons.....	7
Tordeuses.....	7
Les maladies.....	8
Botrytis.....	8
AUXILIAIRES.....	9
Aménager des abris, nichoirs ou zones de refuge pour les auxiliaires.....	9
LIENS UTILES.....	9
NOTES BIODIVERSITE.....	10
Les notes nationales biodiversité.....	10
FOCUS NOUVELLE NOTE NATIONALE POPILLIA JAPONICA.....	11



Les ravageurs

Cicadelles

1 établissement concerné

Sous abris, la présence de cicadelles a été observée sur des lots de primevères. Les dégâts sont faibles : quelques feuilles, tout au plus, présentent des traces de piqûres de nutrition.



À surveiller !

Evolution à suivre : installez des plaques chromatiques engluées pour le suivi des populations.

Dégâts de cicadelles sur primevères



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Les maladies

Oïdium

1 établissement concerné



Oïdium sur pensées

Sous serre, de faibles attaques ont été constatées sur pensées avec la mise en évidence de variétés sensibles.



À surveiller !

Evolution à suivre : l'oïdium prolifère à la faveur de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et de l'humidité. Distancez suffisamment les plants. Aérez au maximum vos abris et évitez de mouiller le feuillage lors des arrosages notamment en fin de journée. Le choix variétal est à prendre en considération.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

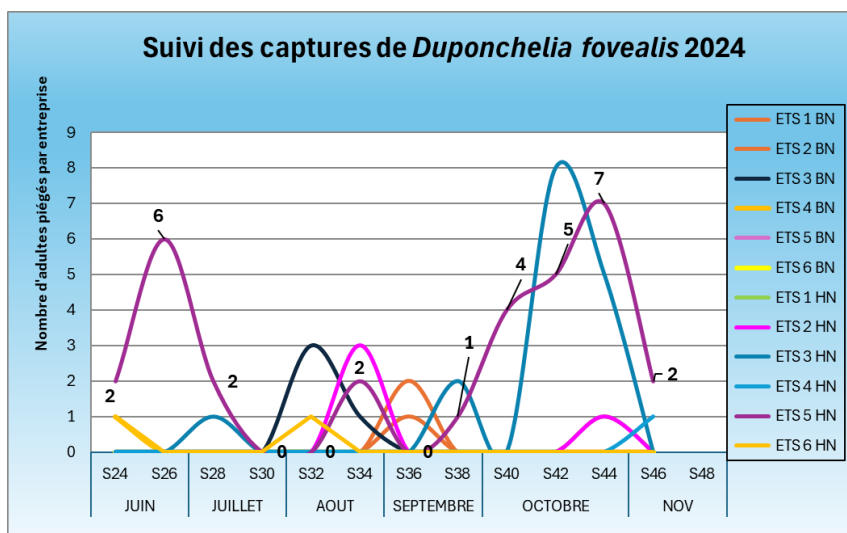
SUIVI PIEGEAGES



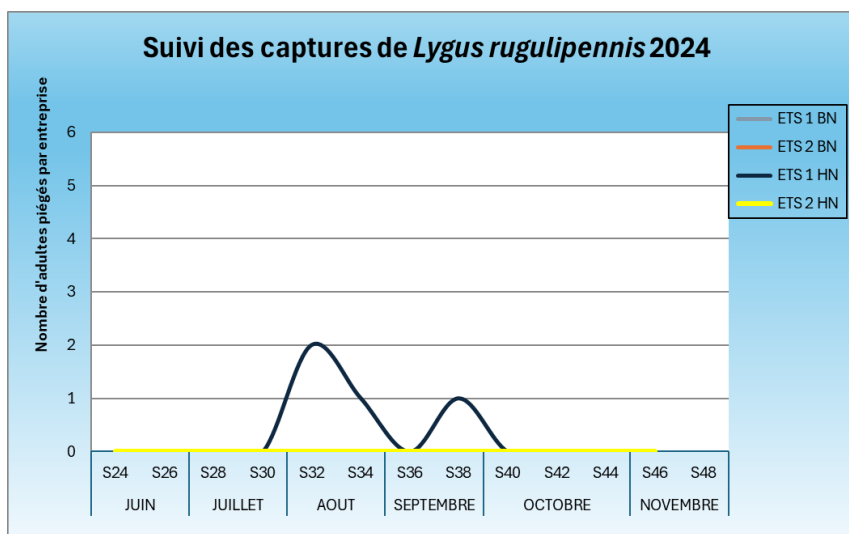
Depuis 2011, un piégeage est réalisé tous les ans pour suivre les populations de *Duponchelia fovealis*. Cette année, 2 nouveaux dispositifs ont également été mis en place afin de suivre la noctuelle méditerranéenne *Spodoptera littoralis* et la punaise *Lygus rugulipennis*.

Pour cet avant dernier relevé suite à l'installation des pièges en semaine 22 :

- Des captures de *Duponchelia* ont eu lieu dans 2 établissements lors de ce relevé (ETS 5HN = 2 et ETS 4HN =1). L'entreprise 4 HN a attrapé son 1^{er} papillon de la campagne ce qui laisse penser à une introduction récente via l'entrée de plantes. D'une manière générale, les captures devraient nettement se ralentir désormais comme on le voit avec l'ETS 5HN qui a le plus piégé pendant cette campagne (31 papillons depuis le début) et qui n' a attrapé que 2 papillons lors de ce relevé. A suivre dans le dernier relevé qui sera publié dans le prochain BSV et qui sera également le dernier de l'année.



- Il n'y a toujours pas de capture de *Spodoptera littoralis*.
- Aucune nouvelle capture de *Lygus rugulipennis* n'a été constatée.





Les ravageurs

Cochenilles

1 établissement concerné



Cochenille blanche du pêcher
Pseudaulacaspis pentagona
sur *Syringa vulgaris*

La cochenille blanche du pêcher, *Pseudaulacaspis pentagona*, a été constatée et identifiée sur un lot de *Syringa vulgaris* 'Captain Baltet' dans un point de vente. Cette cochenille serait originaire du Japon ou de Chine, bien qu'un rapport situe son point d'origine en Italie où elle a été décrite pour la première fois en 1886 par Targioni. Elle s'est propagée mondialement par les échanges commerciaux. Cet insecte est un ravageur économique important des pêchers ainsi que des plantes ornementales ligneuses. La ponte commence à la fin du mois d'avril et les éclosions débutent fin mai. Une 2ème génération apparaît en août et une 3ème génération, souvent partielle, se développe en automne dans les régions méditerranéennes.

Cette cochenille est surtout connue pour les dégâts qu'elle occasionne pouvant aller jusqu'à la mortalité des plantes attaquées.

C'est d'ailleurs pourquoi, pour information, elle est réglementée au niveau européen mais uniquement sur fruitiers en tant qu'Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ):



Cette cochenille est classée Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ) : règlement d'exécution (UE) 2019/2072 Annexe IV partie J

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour les matériels de multiplication de fruits et plantes fruitières concernés
<i>Pseudaulacaspis pentagona</i> Targioni-Tozzetti [PSEAPE]	<i>Juglans regia</i> L., <i>Prunus armeniaca</i> L., <i>Prunus domestica</i> L., <i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D. A. Webb, <i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, <i>Prunus salicina</i> Lindley, <i>Ribes</i> L.	0 %

La mise en circulation de ces végétaux contaminés est interdite.



À surveiller !

Evolution à suivre : Elle hiverne sous forme de larve de dernier stade ou de femelle non fécondée.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Chenilles

1 établissement concerné

De jeunes chenilles du Cossus gâte bois, *Cossus cossus*, ont été repérées sur un tronc de *Diospyros kaki*. Le cycle du Cossus exige deux ou trois années. Les papillons sont nocturnes ; ils apparaissent depuis la fin juin, jusqu'à la mi-août. Après accouplement, la femelle introduit des paquets de 15 à 50 œufs dans les anfractuosités de l'écorce en général sur la partie basse du tronc. La fécondité moyenne est importante, jusqu'à 500 œufs. Après une incubation de 12 à 15 jours et éclosion, les jeunes chenilles pénètrent sous l'écorce au niveau du collet et creusent, isolément ou en groupe, des galeries en plage. Au printemps suivant, elles pénètrent plus profondément dans le bois et forent des galeries séparées d'un diamètre croissant, à section ovale, en remontant souvent dans le tronc. Les crottes et la sciure sont évacuées par l'orifice de pénétration régulièrement élargi. Les chenilles restent immobiles dans leur galerie pendant l'hiver et se nymphosent au printemps suivant au bout de la galerie larvaire, après s'être rapprochée de la partie externe du tronc, dans un cocon de soie. La nymphose dure 4 à 6 semaines à la suite desquelles émergent les papillons.



Jeunes chenilles du
Cossus gâte bois
Cossus cossus



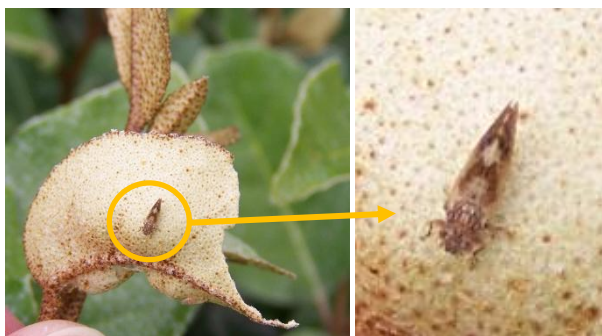
À surveiller !

Evolution à suivre : Il est rare de trouver des chenilles juvéniles, les dégâts sont surtout visibles quand les chenilles atteignent 8cm à 10cm de longueur et que les galeries atteignent 1 à 1,5cm de diamètre. Il existe des pièges à phéromone pour surveiller la présence des papillons nocturnes de *Cossus cossus* de juin à septembre.

Psylles

2 établissements concernés

Sous abris et à l'extérieur, des attaques du Psylle du chalef (*Cacopsylla fulguralis*) ont été constatées sur *Elaeagnus sp.*



Adulte de *Cacopsylla fulguralis* au revers d'une feuille



Cires spiralées



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez l'évolution des populations. Inspectez notamment les écailles des bourgeons et vérifiez l'absence de cires spiralées sur vos plants, caractéristiques de ces psylles. Ce psylle est actif même avec des températures légèrement positives.

Découvrez cette fiche ECOPHYTOPIC en vue d'établir une stratégie de PBI :



FICHE

Mise en place d'une stratégie PBI en culture d'Elæagnus hors-sol

IDEPHY EXPE | Projet HORTIPEPI - Site GIE FPSO - Système Elæagnus // Mots clés : PBI - Auxiliaires - Lutte biologique - Plantes de services

Fiche SYSTEME_HORTIPEPI_GIE FPSO_Elæagnus.pdf

Année de publication 2019 | mis à jour le 08 jan 2024

Source : Cellule d'Animation Nationale DEPHY



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

1 établissement concerné



Colonie du Puceron géant su saule
Tuberolachnus salignus

A l'extérieur, des gros pucerons noirs ont été observés avec des colonies denses sur les tiges et rameaux de *Salix sp.* Il s'agit du Puceron géant du saule, *Tuberolachnus salignus* (environ 5mm). Il n'y a jamais de mâle, la reproduction est uniquement parthénogénétique. Les colonies ont le surprenant comportement de bouger les pattes arrières ensembles pour effrayer les prédateurs potentiels. Il a peu de prédateur, même les voraces coccinelles les évitent peut-être parce qu'elles sont toxiques. La Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) s'en nourrit tout de même.



À surveiller !

Evolution à suivre : ce puceron est visible même l'hiver à température négative (-5°C), il est généralement peu problématique en pépinière et s'attaque surtout à des sujets stressés. En cas d'infestation, il suffit bien souvent de les écraser manuellement. En cas de forte infestations, les sujets sont fortement affaiblis avec le développement d'un complexe de fumagine conséquent et pouvant être impressionnant.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Tordeuses

1 établissement concerné

Des dégâts de la Tordeuse du houx, *Rhopobota naevana*, ont été constatés sur *Ilex crenata*. A ne pas confondre avec la Pyrale du buis qui ne s'attaque pas aux *Ilex* ! Les symptômes peuvent se ressembler mais des tests d'appétence réalisés par l'INRA se sont révélés négatifs.



Dégâts de la Tordeuse du houx
Rhopobota naevana



Plus de risque

Evolution à suivre : cette espèce passe l'hiver sous forme d'œuf. La dernière génération d'adultes est passée. Espèce très courante en Europe.

Les maladies

Botrytis

1 établissement concerné

Sous abris, une attaque de ce champignon a été constatée dans une culture de jeunes plants de cèdres avec des dépérissements pour les cas les plus graves. Environ 5% des plants sont atteints.



À surveiller !

Evolution à suivre : ce champignon évolue en condition chaude et humide. Une température comprise entre 17 et 25°C, la présence d'eau sur les feuilles ou une hygrométrie importante favorisent l'infection. Les fructifications sur les végétaux contaminés peuvent être à l'origine de contaminations secondaires sur d'autres plants.



Aménager des abris, nichoirs ou zones de refuge pour les auxiliaires

L'hiver approche, c'est le moment de réfléchir à aménager des abris, nichoirs ou zones de refuge pour les auxiliaires.

Ces aménagements permettent une présence précoce des auxiliaires dans les cultures et retardent le développement des ravageurs et ainsi permettent un meilleur contrôle-équilibre.



Levier PIC 'Aménager des abris, nichoirs ou zones de refuge pour les auxiliaires'

Les abris, nichoirs ou zones de refuges constituent des aménagements spécifiques destinés à attirer des auxiliaires sur la parcelle ou sur l'exploitation en général. Installés aux abords des zones cultivées, ils favorisent des auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes qui participeront au contrôle biologique des ravageurs des cultures avoisinantes : oiseaux, rapaces, chauve-souris, punaises prédatrices, chrysopes, coccinelles, araignées, etc.

Ressources associées



Installation de nichoirs/abris dans ma parcelle



LIENS UTILES



Tester vos connaissances sur les auxiliaires à travers ce quiz :

<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/quiz-auxiliaires-des-cultures>



Les notes nationales biodiversité



La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.



Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytosanitaires.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
...une réalité mondiale impliquant de nombreux secteurs de notre économie.
d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (Lévesque, 2019; Priebe, 2019; Orlin, 2019; Orlin, 2019; Orlin, 2019; Orlin, 2019).



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



FOCUS NOUVELLE NOTE NATIONALE POPILLIA JAPONICA



La détection d'un foyer de cet insecte à Bâle (Suisse) à la frontière avec la France et l'Allemagne en juillet 2024 appelle à une vigilance accrue. Une partie de la zone tampon autour de ce foyer se situe en France, sur le territoire de la région Grand-Est, où une surveillance renforcée et des actions de sensibilisation sont conduites. Des restrictions de mouvements définies par la réglementation UE ont également été mises en œuvre.

La direction générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Pour plus d'informations sur ce ravageur et participer à cette surveillance, nous vous invitons à prendre connaissance de cette **nouvelle note nationale** qui rassemble des informations essentielles pour identifier *Popillia japonica*, comprendre son cycle biologique et adopter les bons réflexes en cas de détection.

En cas de suspicion ou de détection, information immédiate auprès du SRAL Normandie conformément à l'article L201-7 du CRPM.



Note nationale BSV



Scarabée japonais *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
Classe : Insectes - Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.
Genre : *Popillia* - Espèce : japonica - Code OEP : [POPJJA].
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



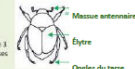
Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs :

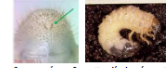
Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres.
- P. japonica* est un Rutelidae : la massue antérieure est formée de 3 feuilles mobiles, les angles des tarses postérieurs sont toigues.

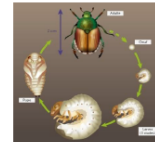


Larve de type melonithoïde.



Corps enroulé en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilatée.
Rangées d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposées en forme de V.

Biologie



Adultes : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

Œuf : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

Larve : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de « C », est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section ventrale du dernier segment abdominal (rastrer) sont disposées en « V ».

Pupe : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliés près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

Cycle de développement : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'établissements professionnels d'horticulture, de pépinière et de jardinerie. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les établissements. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Normandie, ASTREDHOR SM, Lycée agricole de Coutances et la Ville du Havre

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Rédaction et animation : Damien LOISEL - FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV HORTICULTURE EN NORMANDIE n°16 du 21/11/2024 »

Coordination et renseignements : Damien LOISEL – damien.loisel@fredon-normandie.fr